

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 641

29 mars 2006

SOMMAIRE

Advent-BCS S.A., Luxembourg	30749	Fromagerie de Luxembourg, S.à r.l., Fentange...	30736
Aerotrading S.A., Luxembourg	30767	GER LOG 5, S.à r.l., Luxembourg	30737
Anoi Estates S.A., Luxembourg	30765	Global Wealth Management Group S.A., Luxem-	
Antre Investments S.A., Luxembourg	30722	bourg	30723
Antre Investments S.A., Luxembourg	30722	H & S Immo S.C.I., Pétange	30750
Arc Mining & Investment S.A., Luxembourg	30767	Hahn Heli Lux, GmbH, Wormeldange	30757
Arita, S.à r.l., Luxembourg	30749	Hang Chow Dudelange, S.à r.l., Dudelange	30751
Arteva Europe, S.à r.l., Luxembourg	30749	Haver, S.à r.l., Luxembourg	30757
Ascenseurs Tecno-Matic, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	30735	Hedwige Finances S.A., Luxembourg	30723
Auto Impex, S.à r.l., Luxembourg	30757	Hepolux S.A. Holding, Luxembourg	30766
Belgravia Invest S.A., Luxembourg	30766	Hirschmann International S.A., Luxembourg	30755
Buhrmann Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxem-		Hogward Luxembourg S.A., Luxembourg	30758
bourg	30736	Hopar S.A., Luxembourg	30759
Castellani Plast, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	30732	I.C.O.E. International S.A., Troine-Route	30759
Castelway S.A., Luxembourg	30735	I.F.R. Lux, S.à r.l., Luxembourg	30732
Cedi S.A., Diekirch	30758	IFIL Investissements S.A., Luxembourg	30751
Cerix Luxembourg S.A., Windhof	30754	Ikodomos Holding S.A., Luxembourg	30737
CGS International Holding (Luxembourg), S.à r.l.,		Ikopart 1 S.A., Luxembourg	30747
Luxembourg	30754	Ikopart 2 S.A., Luxembourg	30746
Ciel Holding S.A., Luxembourg	30735	In-Visible, S.à r.l., Mamer	30748
Coeba S.A., Bereldange	30751	Incam S.A., Luxembourg	30765
Compagnie Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	30756	Indosuez Management II S.A., Luxembourg	30753
Compagnie Ingénierie Financière (Luxembourg)		Industrial Securities Europe S.A., Luxembourg ..	30724
S.A., Luxembourg	30765	Ingénierie & Design S.A., Luxembourg	30758
Dalco S.A., Luxembourg	30768	International Developments S.A., Luxembourg ..	30736
Dalco S.A., Luxembourg	30768	Invik International S.A., Luxembourg	30723
Dancing de la Place, S.à r.l., Luxembourg	30752	Invista North America, S.à r.l., Luxembourg	30746
Dentorlux, S.à r.l., Luxembourg	30756	lotalux Immobilière S.A., Luxembourg	30737
Diamonds to Buy S.A., Pontpierre	30756	Jamiwere, S.à r.l., Brouch (Mersch)	30767
Diversified Strategies CFO S.A., Luxembourg	30753	K-Technologie, S.à r.l., Luxembourg	30758
Dresdner Anschutz Mezzinvest, S.à r.l., Luxem-		L.C.S.H. S.A., Luxembourg	30731
bourg	30752	Lehman Brothers (Luxembourg) Equity Finance	
Dumbarton Associates S.A., Luxembourg	30765	S.A., Luxembourg	30752
Empe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	30735	Loherco S.A., Luxembourg	30756
Europiscine S.A., Troisvierges	30764	Luana, S.à r.l., Ettelbruck	30768
Fant S.A., Luxembourg	30731	Luxsystems, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	30759
Fiduciaire Centra Fides S.A., Luxembourg	30766	Mangrove Investments S.A., Luxembourg	30747
Financière Ronda S.A., Luxembourg	30752	Mat Invest S.A., Luxembourg	30731
Fis International S.A., Luxembourg	30757	Meursault S.A., Luxembourg	30766
Frederick Weiss & Associates, S.à r.l., Mertert ...	30758	MTG Electronic Retailing S.A., Luxembourg	30748

MTG Media Services S.A., Luxembourg.....	30754	Rose-Wind S.A., Luxembourg.....	30755
MTG Publishing S.A., Luxembourg.....	30754	Rose-Wind S.A., Luxembourg.....	30755
MTG Radio S.A., Luxembourg.....	30748	Rose-Wind S.A., Luxembourg.....	30755
Opticom, S.à r.l., Luxembourg.....	30756	Safra I.P. Holding Co. S.A., Luxembourg.....	30751
Optilor, S.à r.l., Luxembourg.....	30755	Scalia, S.à r.l., Luxembourg.....	30749
Osmosys Holding S.A., Luxembourg.....	30753	Serrurerie Klenge Jang, S.à r.l., Michelbouch.....	30767
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30732	Servigest S.A., Luxembourg.....	30766
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30732	Sicav Placeuro (Conseil) S.A., Luxembourg.....	30766
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30733	Sigmalux Immobilière S.A., Luxembourg.....	30737
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30733	Société Internationale Italcementi (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	30748
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30733	Splendido S.A., Luxembourg.....	30765
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30733	Strada, S.à r.l., Luxembourg.....	30750
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30734	Su-Chow, S.à r.l., Hesperange.....	30752
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30734	Subtitling & Dubb International S.A., Luxembourg.....	30754
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30734	Tenor S.A., Luxembourg.....	30768
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30734	Tetalux Immobilière S.A., Luxembourg.....	30746
Pastas, S.à r.l., Alzingen.....	30734	Tilani, S.à r.l., Luxembourg.....	30753
Pavillon S.A., Luxembourg.....	30747	Tresis Financière S.A., Luxembourg.....	30736
Pergana Holding S.A., Luxembourg.....	30746	Usted Finance S.A., Luxembourg.....	30723
(La) Perle d'Orient, S.à r.l., Mersch.....	30747	Value Finder S.A., Luxembourg.....	30764
Perseo S.A., Luxembourg.....	30759	Venezia Investissements S.A., Luxembourg.....	30732
Petrolvilla International S.A., Luxembourg.....	30754	Verdon Finances S.A., Luxembourg.....	30735
Pixelfarm, S.à r.l., Mamer.....	30748	Vincalux Finance S.A., Luxembourg.....	30723
Project Development & Management S.A., Lu- xembourg.....	30765	Visuel, S.à r.l., Hesperange.....	30757
Reas S.A. Holding, Luxembourg.....	30753	Vortex S.A., Luxembourg.....	30745
Restaurant Shanghai, S.à r.l., Schifflange.....	30736	Walson Investments S.A., Luxembourg.....	30750
Romy & Guy, S.à r.l., Colmar-Berg.....	30767	WPP Luxembourg Gamma Five, S.à r.l., Luxem- bourg.....	30752

ANTRE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.093.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 octobre 2005, que:

- La démission de M. Leif Bremark, Typografvägen 1, S-126 53 Hagersten, Suède (né le 15 août 1963 à Katarina, Stockholm, Suède), en tant qu'administrateur de la société a été acceptée.

- M^e Thomas Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Luxembourg), a été élu comme nouvel administrateur de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(000728.3/263/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ANTRE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.093.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Signature

Un mandataire

(000730.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HEDWIGE FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 90.761.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HEDWIGE FINANCES S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000495.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

GLOBAL WEALTH MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 101.332.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBAL WEALTH MANAGEMENT GROUP S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / R. Donati

Administrateur / Administrateur

(000496.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

USTED FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 85.780.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

USTED FINANCE S.A.

F. Innocenti / V. Arnò

Administrateur / Administrateur

(000499.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 72.014.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000500.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

INVIK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.539.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

N. Glaesener.

(000506.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

INDUSTRIAL SECURITIES EUROPE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 113.074.

—
STATUTES

In the year two thousand and five, on December twenty-third.

Before Mr André Schwachtgen, notary public, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. Nigel Lax, project director, born on October 1, 1957 in Liverpool, United Kingdom, residing at 37 Seymour Walk, London, SW10 9NE,

duly represented by Ms Samia Rabia, Avocat à la Cour, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

2. Mr Terence Cole, director of companies, born on August 21, 1932 in London, United Kingdom, residing professionally at 24 Phillimore Gardens, London W8 7QE,

duly represented by Ms Samia Rabia, prenamed;

3. Mr Mark Neil Steinberg, director of companies, born on May 7, 1959 in London, United Kingdom, residing professionally at 11 Wadham Gardens, London NW3 3DN,

duly represented by Ms Samia Rabia, prenamed;

4. Mr Stephen Lawrence, director of companies, born on January 11, 1961, in London, United Kingdom, residing at 98 Elton Place, London, SW1 X8CW,

duly represented by Mrs Samia Rabia, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal, given on December 22, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as here above stated, have requested the notary to state the following articles of incorporation of a public limited liability Company («société anonyme») governed by the relevant laws and the present Articles:

Title I. Name - Duration - Registered office - Purpose

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares in the future, a Luxembourg Company in the form of a «société anonyme», under the name of INDUSTRIAL SECURITIES EUROPE S.A. (the «Company»).

Art. 2. The Company is established for an undetermined period.

Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by the directors or to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the general meeting board of the shareholders.

If political, economical or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 4. The object of the Company is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation and to companies of the group, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

Without prejudice to the generality of the object of the Company, this latter may do all or any of the following:

- acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of note, securities, debentures and certificates, therefore, as well as the lending of money;

- acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;

- rendering of technical assistance;

- participation in and management of other companies;

- creation of mortgages and charges over the assets of the Company including over any of its property assets.

In a general fashion, the Company may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. Capital - Shares

Art. 5. The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) represented by 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares with a par value of EUR 2.- (two Euro) each fully paid up.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the shareholders, deliberating in the manner provided for in the present articles for amendments to the articles of association.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. Each share entitles its owner to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Art. 7. The shareholders' meeting shall be convened by the President of the board of directors or by any two directors.

Notices for general meetings shall be given by post, fax or by e-mail and shall be deemed to be given when sent as aforesaid.

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a majority of shareholders representing at least ninety-one hundredths (91/100) of the capital.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by post, telefax or by email another person who need not be a shareholder.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by a majority of shareholders representing at least ninety-one percent (91%) of the capital. The shareholders may change the nationality of the Company by unanimous decision.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice on the first Monday of the month of June at 2.00 p.m. and for the first time in 2007 (two thousand and seven).

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 9. For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Company.

Title III. Administration

Art. 10. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three directors, who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting for a maximum period of one year and they shall hold office until their successors are elected.

Art. 11. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet as may be required upon call by the chairman, or two directors, at Luxembourg.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting.

This notice may be waived by the consent in writing by post, or by email of each director.

Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may give power of attorney to another director who will represent him at any meeting of the board of directors. Such power of attorney may be given in writing by post, fax or by email.

The board of directors can deliberate and act validly only if at least the majority of the directors are present or represented at the meeting.

Resolutions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of directors.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

In the event shareholders request information from directors where such information is necessary to complete that shareholder's tax return, the directors shall forward such information timeously to that shareholder.

Art. 13. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law and by this Statutes to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company and the representation of the Company for such management, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors), under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any person(s), who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their compensation.

Art. 14. The Company will be bound by the joint signature of any two directors or by the joint or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 15. In the execution of their mandate, the directors are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 16. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors for a period of one year, and shall determine their number and remuneration.

The term of office of the statutory auditors shall end at the end of each annual general meeting of shareholders; they may be re-elected.

Art. 17. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December with the exception of the first accounting year, which should begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the last day of December two thousand and six (2006).

Art. 18. The annual accounts are drawn up by the board of directors as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Out of the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the annual net profits will be disposed of.

All shares will rank equally to dividend distributions.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid-up amount of such shares.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

The remaining profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of shareholders, which must resolve:

- (i) to pay any interest on shareholders' loans to the Company;
- (ii) to pay any other amount that may be outstanding under any shareholders' loans; and
- (iii) to pay a dividend to the shareholders proportionally to the shares they hold.

Notwithstanding the above the shareholders shall take all appropriate action or resolutions to ensure that, before allocating the remaining profits of the Company there are sufficient funds to allow the Company to pay any and all due debts as they fall due.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of members to distribute at any moment to the members any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

Title IV. Winding up - Liquidation

Art. 19. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 20. All matters not expressly governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, such as amended.

Subscription - Payment

The subscribers have subscribed and paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed capital (EUR)	Paid-in capital	Number of shares
Nigel Lax	3,100	3,100	1,550
Terence Cole	9,548	9,548	4,774
Mark Neil Steinberg	9,548	9,548	4,774
Stephen Lawrence	8,804	8,804	4,402
Total	31,000	31,000	15,500

The 15,500.- (fifteen thousand five hundred) shares of the Company have been entirely subscribed by the subscribers and paid-in.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand six hundred and fifty (2,650.-) EUR.

Extraordinary general meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the extraordinary general meeting of shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The registered office of the Company is set at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
- 2) The number of directors is fixed at 4 (four) and the number of statutory auditor at 1 (one).
- 3) The following persons are appointed as directors for a period ending on June 30, 2006:
 - Mr Pierre Metzler, Lawyer, born in Luxembourg on December 28, 1969, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Mr François Brouxel, Lawyer, born in Metz (France) on September 16, 1966, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Ms Samia Rabia, Lawyer, born in Longwy (France) on February 10, 1974, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Mr Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, born in Lebanon (Beirut) on June 29, 1966, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
- 4) The following company is appointed as statutory auditor for a period ending at the end of the annual general meeting of the Company to be held to approve the 2006 accounts:
 - OPTIO EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL, S.à r.l., with registered office at 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 97.326.
- 5) The board of directors is authorised to delegate the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître André Schwachtgen notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Nigel Lax, directeur de projet, né le 1^{er} octobre 1957 à Liverpool, Grande-Bretagne résidant à 37 Seymour Walk, London, SW109NE, dûment représentée par Maître Samia Rabia, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2320, Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
2. Monsieur Terence Cole, administrateur de sociétés, né le 21 août 1932 à Londres, (Grande-Bretagne), résident au 24 Phillimore Gardens, Londres W8 7QE, dûment représenté par Maître Samia Rabia, prénommée;
3. Monsieur Mark Neil Steinberg, administrateurs de sociétés, né le 7 mai 1959 à Londres, (Grande-Bretagne), résidant au 11 Wadham Gardens, Londres NW3 3DN, dûment représenté par Maître Samia Rabia, prénommée;
4. Monsieur Stephen Lawrence, administrateur de sociétés, né 11 Janvier 1961 à Londres, résident au 98 Elton Place, Londres, SW1 X8CW, dûment représenté par Maître Samia Rabia, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 décembre 2005.

Laquelle procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'ils forment entre eux.

Titre 1^{er}. Nom - Durée - Siège social - Objet social

Art. 1^{er}. Il est créé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires à l'avenir, une Société anonyme de droit luxembourgeois sous le nom de INDUSTRIAL SECURITIES EUROPE S.A. (ci-après «la Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré dans la municipalité de Luxembourg-Ville par une résolution du conseil d'administration de la Société, ou en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg, par une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires.

La Société peut avoir des succursales ou d'autres bureaux au Luxembourg ou à l'étranger sur décision du conseil d'administration.

Si des événements politiques, économiques ou sociaux de nature à interférer sur l'activité normale de la Société en son siège, ou encore sur la communication entre ce siège et les personnes se trouvant à l'étranger, comme prévu par la gérance de la Société, se sont produits ou bien sont sur le point de se produire, le siège social sera temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auront aucune incidence sur la nationalité de la Société qui, malgré le transfert temporaire de son siège demeurera une Société luxembourgeoise. De telles mesures seront prises et notifiées à toutes les parties intéressées par le conseil d'administration de la Société.

Art. 4. L'objet de la Société est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toute société commerciale, industrielle, financière ou autres, luxembourgeoise ou étrangères; l'acquisition de toutes actions et droits par le biais de participation, apport, option ou tout autre moyen.

La Société pourra utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs dans l'état dans lequel ils se trouveront, entre autre, mais non limité à son portefeuille de titres de quelque origine que ce soit, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir, par le biais d'investissement, de souscription, ou option, titres, et tous droits de propriété intellectuelle, les réaliser par la vente, transfert, échange ou autre, recevoir ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle et accorder à ou au profit de sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte et à des sociétés du groupe, toute assistance, y compris toute assistance financière, prêts, avances ou garanties.

Sans préjudice à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- Acquisition, possession, administration, vente, échange, transfert, commerce et investissement ou aliénation d'actions, obligations, fonds, notes, titres de créances reconnaissance de dettes et autres titres, emprunt de fonds et émission d'emprunt, d'argent, de titres, d'obligation et de certificats ainsi que le prêt;
- Acquisition de ressources provenant de la disposition ou l'exploitation de droits d'auteur, brevet, conceptions, secret de fabrication, marque de fabrique ou autres intérêts similaires;
- Assistance technique;
- Participation dans l'administration d'autres sociétés;
- Création d'hypothèques et de sûretés sur les actifs de la Société, y inclus sur toutes les propriétés de la Société.

D'une manière générale, la Société est autorisée à faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action, intégralement libérées.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs étapes conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générale des actionnaires, délibérant de la manière indiquée dans les présents statuts pour la modifications statutaires.

La Société pourra, dans les limites et sous les conditions de la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs étapes conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générale des actionnaires.

Art. 6. Chaque action donne droit à une voix lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société ne reconnaît qu'une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action aussi longtemps qu'une personne n'a pas été désignée comme en étant le seul propriétaire en relation avec la Société.

Art. 7. L'assemblée générale des actionnaires sera convoquée par le Président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Les convocations aux assemblées générales des actionnaires pourront être faites par courrier, téléfax ou par e-mail et devront être considérées comme accomplies quand elles auront été effectuées comme précité.

Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Sauf disposition contraire de la loi, les résolutions prises lors d'une assemblée des actionnaires régulièrement convoquée seront adoptées à une majorité des actionnaires présents ou représentant au moins quatre-vingt-onze pour cent (91%) du capital social.

Un actionnaire pourra agir à toutes les assemblées d'actionnaires en nommant par écrit par courrier ou fax ou par e-mail toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable si l'assemblée constate qu'elle a bien été informée de l'ordre du jour de l'assemblée.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts pourront, à tout moment, être modifiés par une majorité des actionnaires représentant au moins quatre-vingt centièmes (91/100) du capital social. Les actionnaires pourront changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Art. 8. L'assemblée générale ordinaire de la Société se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg comme il peut être indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de juin à 14 heures et pour la première fois en l'an 2007 (deux mille sept).

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale a lieu le prochain jour ouvrable.

Art. 9. Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne seront autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Titre III. Administration

Art. 10. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période d'une année maximum et ils continueront d'être en exercice jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et est autorisé à choisir parmi ses membres un vice-président. Le conseil d'administration pourra également choisir un(e) secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira à Luxembourg autant que de besoin sur convocation du Président ou de deux (2) administrateurs.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil d'administration devra être adressée à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence devra être mentionnée dans la convocation.

Cette convocation pourra être écartée de l'accord écrit par courrier télécopie ou par e-mail de chaque administrateur.

Une convocation séparée ne sera pas nécessaire pour les réunions ponctuelles tenues aux lieux et place prévus par le calendrier précédemment adopté par une résolution du conseil d'administration.

Chaque administrateur pourra donner mandat à un autre administrateur qui le représentera à toute réunion du conseil d'administration. Un tel mandat pourra être donné par courrier, fax, ou par e-mail.

Le conseil d'administration pourra délibérer et agir valablement à la condition qu'au moins la majorité des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion.

Les décisions devront être prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration, auront le même effet que les résolutions votées lors d'une réunion du conseil d'administration.

Si les actionnaires demandent aux administrateurs des informations nécessaires pour remplir leur déclaration fiscale, les administrateurs devront faire suivre de telles informations à l'actionnaire le demandant.

Art. 12. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui présidera une telle réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion seront signés par le président, le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 13. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par ces statuts à l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour ses affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration pourra également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute(s) personne(s) qui n'a pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

Art. 14. La Société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature conjointe ou unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 15. Dans l'exécution de leur mandat, les administrateurs ne seront pas responsables personnellement des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils seront responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

Art. 16. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires procédera à la nomination des commissaires aux comptes pour une année, et déterminera leur nombre et leur rémunération.

La durée des fonctions des commissaires aux comptes prendra fin lors de chaque assemblée générale ordinaire annuelle; ils sont rééligibles.

Art. 17. L'année sociale de la Société commencera le premier janvier (1^{er} janvier) de chaque année et se terminera le trente et un décembre (31 décembre), avec exception pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution pour se terminer le trente et un décembre deux mille six (2006).

Art. 18. A la fin de chaque exercice, le conseil d'administration préparera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société sera affecté à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Les actions partiellement libérées ne donneront droit qu'à un montant de dividendes payable au prorata du montant libéré des actions -

Les dividendes intérimaires pourront être distribués en conformité avec les dispositions de la loi.

Les profits restants devront être alloués par voie de résolutions de l'assemblée générale des actionnaires, qui devra décider de:

- (i) payer tout intérêt dû sur des prêts accordés par les actionnaires à la Société;
- (ii) payer tout autre montant qui serait redû sur base des prêts actionnaires accordés à la Société; et
- (iii) payer les dividendes aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

Nonobstant ce qui précède, les actionnaires devront prendre toute mesure appropriée en résolution pour garantir qu'avant l'allocation des profits restants dans la Société, des fonds suffisants soient à la disposition de la Société afin de lui permettre de payer toute dette échue.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les termes et conditions de la loi.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reportés ou de toute somme provenant des comptes de réserve distribuable.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Art. 20. Tout ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit et libéré en espèces les montants ci-après indiqués:

Actionnaire	Capital souscrit	Capital d'actions	Nombre libéré
Nigel Lax	3.100	3.100	1.550
Terence Cole	9.548	9.548	4.774
Mark Neil Steinberg	9.548	9.548	4.774
Stephen Lawrence.	8.804	8.804	4.402
Total	31.000	31.000	15.500

Les 15.500 (quinze mille cinq cents) actions de la Société ont été entièrement souscrites et intégralement libérées.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de deux mille six cent cinquante (2.650,-) EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

Les personnes préqualifiées représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment constituées, se sont constituées sur le champ en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle a été régulièrement constituée, l'assemblée a pris à l'unanimité les décisions suivantes.

1) Le siège social de la Société est fixé à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

2) Le nombre d'administrateurs est fixé à quatre (4),

3) Les personnes suivantes sont nommées administrateurs pour une période prenant fin au 30 juin 2006:

- Maître Pierre Metzger, avocat à la Cour, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Maître François Brouxel, avocat à la Cour, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Maître Samia Rabia, avocat à la Cour, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Monsieur Michael Chidiac, chartered investment surveyor, né le 29 juin 1966 à Bierut (Liban), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

4) La société suivante est nommée commissaire aux comptes pour une période prenant fin après l'assemblée générale annuelle qui doit être tenue pour l'approbation des comptes 2006:

- OPTIO EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL, S.à r.l., ayant son siège social au 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 97.326.

5. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour ses affaires à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs).

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Rabia, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, vol. 151S, fol. 57, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(003243.3/230/447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

FANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 45.770.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09022, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FANT S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000502.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

MAT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 99.529.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour MAT INVEST S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M. Kara / R. Donati

Administrateur / Administrateur

(000503.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

L.C.S.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 69.245.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2005

Les mandats des administrateurs, MM. Claude Cahen, Robert Becker et Claude Fontana, ainsi que du commissaire aux comptes, M. Thierry Hellers, ont été renouvelés pour la durée d'un an, de sorte qu'ils prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06746. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(000820.3/502/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

VENEZIA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 93.230.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VENEZIA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000505.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

I.F.R. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 84.798.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.F.R. LUX, S.à r.l.

Signatures

Le domiciliataire

(000507.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

CASTELLANI PLAST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 310, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.834.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour CASTELLANI PLAST, S.à r.l.

Signature

(000508.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000518.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000521.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000524.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000525.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000528.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000532.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000535.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000538.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000540.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000543.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000545.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PASTAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5686 Alzingen, 516, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 25.908.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour PASTAS, S.à r.l.

Signature

(000547.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

VERDON FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 83.850.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VERDON FINANCES S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000510.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

ASCENSEURS TECNO-MATIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 310, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 17.477.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour ASCENSEURS TECNO-MATIC, S.à r.l.

Signature

(000512.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

CIEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 90.450.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CIEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000513.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

CASTELWAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 87.476.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 mai 2005, actée sous le n° 241 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(000576.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

EMPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Louis Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.260.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour EMPE, S.à r.l.

Signature

(000515.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

TRESIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 79.175.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRESIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(000516.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

INTERNATIONAL DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 40.198.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signature

(000522.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

BUHRMANN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.831.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BUHRMANN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant A / Gérant B

(000523.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

RESTAURANT SHANGHAI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3813 Schifflange, 9, rue Basse.
R. C. Luxembourg B 30.043.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000577.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

FROMAGERIE DE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 93, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 18.225.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour FROMAGERIE DE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

(000550.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

IOTALUX IMMOBILIERE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 33.661.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000527.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

IKODOMOS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 31.720.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(000530.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

SIGMALUX IMMOBILIERE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 33.932.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000534.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

GER LOG 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 113.079.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the twenty-third day of December.

Before Maître André Schwachtgen, notary residing professionally in Luxembourg.

There appeared:

The company IG LOG, S.à r.l., a company incorporated under Luxembourg Laws, with registered office in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, not yet registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg, duly represented by Ms Samia Rabia, avocat à la Cour, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

by virtue of a proxy under private seal given on December 23, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person representing the incorporators and by the notary will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Such incorporators, represented as here above stated, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability Corporation («société à responsabilité limitée») governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. Form - Name - Duration - Registered office - Corporate Object

Art. 1. Form - Name. There is hereby established between the subscribers and all those who may become members in the future, a Corporation with limited liability («société à responsabilité limitée») governed by Luxembourg law, under the name of GER LOG 5, S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Corporation»).

Art. 2. Duration. The Corporation is established for an unlimited duration.

Art. 3. Registered Office. The registered office of the Corporation is established in Luxembourg-City. It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by resolution of the board of managers of the Corporation.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its members. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

If political, economical or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Corporation at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Corporation, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Corporation which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office will remain a Luxembourg Corporation. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Corporation.

Art. 4. Corporate Object. The object of the Corporation is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, option or in any other way.

The Corporation may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Corporation has a direct or indirect participation and to companies of the group, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees.

Without prejudice to the generality of the object of the Corporation, this latter may do all or any of the following:

- acquisition, possession, administration, sale, exchange, transfer, trade and investment in and alienation of shares, bonds, funds, notes, evidences of indebtedness and other securities, borrowing of money and issuance of notes therefore, as well as the lending of money;
- acquisition of income arising from the disposal or licensing of copyrights, patents, designs, secret processes, trademarks or other similar interests;
- rendering of technical assistance;
- participation in and management of other companies.

The Corporation may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.

In a general fashion, the Corporation may carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Title II. Capital - Units

Art. 5. Share Capital. The subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) corporate units with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The share capital may be increased or decrease by a decision of the sole member or pursuant to a resolution of the partners, as the case may be.

The capital may further be increased by resolution of the manager(s) as set forth hereafter.

The authorised capital is fixed at ten million Euro (EUR 10,000,000.-) to be divided into four hundred thousand (400,000) corporate units with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

The manager(s) is (are) authorized and empowered during a period ending five years after the publication date of the articles of association in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, to realise any increase of the capital within the limits of the authorised capital in one or several times.

Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the manager(s) may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the units to be subscribed and issued, such as to determine the time and the number of the units to be subscribed and issued, to determine if the units are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed units is acceptable either on cash or assets other than cash.

The manager(s) may delegate to any duly authorised manager or officer of the Corporation or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for units representing part or all of such increased amounts of capital.

Following each increase of the capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article will be modified so as to reflect the actual increase; such amendment will be recorded in authentic form by the manager(s) or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

Each unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Corporation in direct proportion to the number of units in existence.

The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the single member or, as the case may be, by decision of the meeting of the members deliberating in the same manner provided for amendments to these articles of association.

Art. 6. Transfer of Units. If the Corporation has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

In case of plurality of members, the transfer of units inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Corporation's capital.

In case of a sole member, the units of the Corporation are freely transferable to non-members.

In the case of the death of a member, the unit transfer to non-members is subject to the consent of members representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

For no reason and in no case, the creditors, legal successors or heirs are allowed to seal assets or documents of the Corporation.

Art. 7. Redemption of Units. The Corporation may redeem its own units subject to the relevant legal dispositions.

The acquisition and disposal by the Corporation of units held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of member(s).

Title III. General Meetings of Members

Art. 8. Power of the General Meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Corporation shall represent the entire body of members of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the activity of the Corporation.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by a majority of members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Corporation by a unanimous decision.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 9. Vote. Each unit entitles to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Corporation will recognise only one holder per unit; in case a unit is held by more than one person, the Corporation has the right to suspend the exercise of all rights attached to such unit until one individual/entity has been appointed as the sole owner vis-à-vis the Corporation.

Art. 10. Single Member. If the Corporation has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The resolutions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Moreover, agreements entered into between the sole member and the Corporation represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

Title IV. Management

Art. 11. Board of managers. The Corporation is managed by a board of managers composed of a least 3 (three) managers, either partners or not, who are appointed for a limited or unlimited period by the general meeting of partners which may at any time remove them ad nutum.

The number of managers, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of partners.

The board of managers is vested with the broadest power to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of incorporation to the general meeting of partners fall within the competence of the board of managers.

Art. 12. Meetings. The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or any manager, at the place indicated in the notice of meeting.

Written or verbal notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, or by email of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by letter, telefax, or by e-mail another manager as his proxy.

Votes may also be cast in writing, by telefax, or by e-mail.

The board of managers may only deliberate or act validly if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Art. 13. Minutes of the Meetings. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

Art. 14. Powers. The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Corporation in its interests.

All powers not expressly reserved by law to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Corporation and the representation of the Corporation for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons, who need not to be managers, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 15. Representation. The Corporation shall be bound by (i) the joint signature of any two managers of the Corporation or (ii) sole signature of the sole manager; or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

Art. 16. Liability. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Corporation. As agents of the Corporation, they are liable for the correct performance of their duties.

Title V. Accounts

Art. 17. Financial Year. The financial year of the Corporation shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year, with the exception of the first financial year, which shall begin on the date of the incorporation of the Corporation and shall terminate on the thirty-first day of December of the year two thousand and six.

Art. 18. Annual Accounts. The balance sheet and the profit and loss accounts are drawn up by the board of managers as at the end of each financial year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Corporation.

The annual accounts shall then be submitted to the annual general meeting of members.

Art. 19. Profits, Reserves and Dividends. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, charges and provisions, such as approved by the annual general meeting of members represents the net profit of the Corporation.

Each year, five percent (5%) of the annual net profits of the Corporation, shall be allocated to the legal reserve account of the Corporation. This allocation ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Corporation.

The remaining profits shall be allocated by a resolution of the general meeting of members, which may resolve:

- (i) to pay a dividend to the members proportionally to the units they hold; or
- (ii) to carry them forward; or
- (iii) to transfer them to another distributable reserve account of the Corporation.

Notwithstanding the above, the members may resolve, prior to the holding of the annual general meeting, to pay interim dividends on the future net profit of the current financial year provided that:

- (i) the annual accounts of the preceding financial year have been duly approved by a resolution of the members;
- (ii) the interim dividends are paid within two (2) months following the drawing-up by the managers of interim accounts showing that sufficient funds are available for such distribution.

If the paid interim dividends exceed the amount finally distributable to the members according to the annual general meeting, the excess is not to be considered as dividend paid on account but as an immediately due receivable of the Corporation towards the members.

The above provisions are without prejudice to the right of the general meeting of members to distribute at any moment to the members any net profits deriving from the previous financial years and carried forward or any amounts from any distributable reserve accounts.

Title VI. Supervision

Art. 20. Statutory Auditor. The Corporation may be supervised by one or several statutory auditor(s), who need not be members.

The statutory auditor(s), if any, shall be appointed by the general meeting of members which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office.

The statutory auditor(s) may be removed at any time, with or without cause (ad nutum), by a resolution of the general meeting of members.

Title VII. Winding up - Liquidation - Miscellaneous

Art. 21. Liquidation. In the event of dissolution of the Corporation, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of the sole member or of one of the members will not bring the Corporation to an end.

Once the liquidation is closed, the remaining assets of the Corporation shall be allocated to the members proportionally to the units they hold in the Corporation.

Art. 22. Miscellaneous. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Commercial Companies Act dated 10 August 1915, as amended.

Subscription and paying-up

All the five hundred (500) corporate units have been subscribed by the Company IG LOG, S.à r.l. prenamed.

All the five hundred (500) corporate units have been fully paid in by the subscriber prenamed so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the free disposal of the Corporation, as certified to the undersigned notary.

Resolution of the members

Immediately after the incorporation of the Corporation, the sole member, represented as here above stated, representing the entire corporate capital takes the following resolutions:

- 1) The registered office of the Corporation is fixed at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
- 2) The number of managers is fixed at four (4).
- 3) The following persons are appointed as Managers for a period ending on June 30th, 2006:
 - Mr Pierre Metzler, Lawyer, born in Luxembourg on December 28, 1969, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Mr François Brouxel, Lawyer, born in Metz (France) on September 16, 1966, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Ms Samia Rabia, Lawyer, born in Longwy (France) on February 10, 1974, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Mr Michael Chidiac, Chartered Investment Surveyor, born in Lebanon (Beirut) on June 29, 1966, residing professionally at L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
- 4) The following Corporation is appointed as statutory auditor for a period ending at the end of the annual general meeting of the Corporation to be held to approve the 2006 accounts:
 - OPTIO EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL, S.à r.l., with registered office at 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 97.326.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Commercial Companies Act dated 10 August 1915 and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of its incorporation are estimated at two thousand six hundred and fifty (2,650.-) EUR.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated into a language known by the proxy holder, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société IG LOG, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, non encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, dûment représentée par Maître Samia Rabia, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 23 décembre 2005,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante représentant les fondateurs et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Cette partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire d'acter les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée régie par les lois applicables et les présents statuts:

Titre I^{er}. Forme - Nom - Durée - Siège social - Objet social

Art. 1^{er}. Forme - Nom. Il est créé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront associés dans le futur, une société à responsabilité limitée régie par GER LOG 5, S.à r.l. (ci-après dénommée «la Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg-Ville, par résolution du conseil de gérance de la Société.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses associés. Des succursales ou d'autres bureaux pourront être établis à Luxembourg ou à l'étranger par une résolution du conseil de gérance.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social sont intervenus ou sont imminents et de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger, telles que définies par la gérance de la Société, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la gérance de la Société.

Art. 4. Objet Social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, commerciale, industrielle, financière ou autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition de valeurs mobilières et de droits par voie de participation, d'apport, d'option ou de toute autre manière.

La Société pourra utiliser ses fonds pour investir dans des biens immobiliers, pour créer, administrer, développer et céder ses actifs tels qu'ils sont composés à une époque déterminée et plus particulièrement mais non limitativement, son portefeuille de titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquies par investissement, souscription, prise ferme ou option, tous titres, et tous droits de propriété intellectuelle, de les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autre et de recevoir ou d'accorder des licences relatives aux droits de propriété intellectuelle et d'accorder ou faire bénéficier aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte ou toute société du groupe, toute assistance, y compris assistance financière, prêts, avances ou garanties.

Sans préjudice quant à la généralité de l'objet de la Société, cette dernière pourra faire tout ou partie de ce qui suit:

- l'acquisition, la possession, l'administration, la vente, l'échange, le transfert, le commerce, l'investissement dans et l'aliénation d'actions, d'obligations, de fonds, de billets à ordre, de titres de créances et d'autres titres, l'emprunt d'argent et l'émission de titres de créances y relatifs, ainsi que le prêt d'argent;

- l'acquisition de revenus issus de l'aliénation ou de l'autorisation d'exploiter des droits d'auteurs, brevets, dessins, formules ou procédés secrets, marques ou, provenant d'activités similaires;

- l'assistance technique;

- la participation à et la gérance d'autres sociétés.

La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder à l'émission privée d'obligations, billets à ordre, titres, certificats de toute nature, à condition qu'ils ne soient pas librement négociables et qu'ils soient émis sous forme nominative uniquement.

D'une manière générale, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Le capital social pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'associé unique ou par une résolution des associés, selon le cas.

Le capital peut en outre être augmenté par décision du (des) gérant(s) comme il suit.

Le capital autorisé est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) représenté par quatre cent mille (400.000) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq (EUR 25,-) chacune.

Les gérants sont autorisés et mandatés pendant une période prenant fin cinq ans après la date de publication des statuts dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, à réaliser toute augmentation de capital dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs fois.

Cette augmentation de capital pourra être souscrit et émis selon les termes et conditions déterminés par le(s) gérant(s), plus précisément concernant la souscription et le paiement des parts sociales à souscrire et à émettre dans le cadre du capital autorisé, tels que la période de souscription et le nombre de parts sociales à souscrire et à émettre, en déterminant si les parts sociales sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, en déterminant dans quelle mesure le paiement des parts sociales nouvellement souscrites doit être effectué soit en numéraire soit en actifs autres que numéraire.

Les gérants pourront déléguer à tout gérant ou organe dûment autorisé de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des parts sociales représentant une partie ou la totalité des montants du capital ainsi augmentés.

Après toute augmentation de capital réalisée et dûment établie dans la forme prévue par la loi, le premier paragraphe de cet article sera modifié de manière à refléter l'augmentation en cause, cette modification sera constatée par acte authentique par les gérants ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet.

Chaque part sociale donnera droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

Le capital social souscrit pourra, à tout moment, être modifié par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par décision de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des statuts.

Art. 6. Cession des Parts Sociales. Si la Société a au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément des associés donné en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital de la Société.

Si la Société n'a qu'un seul associé, les parts sociales seront librement cessibles à des non-associés.

En cas de décès d'un associé, le transfert de parts sociales à des non-associés est soumis à l'agrément des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des droits détenus par les associés survivants. Dans ce cas toutefois, l'approbation n'est pas requise si les parts sociales sont transmises soit aux héritiers ayant droit à la réserve légale, soit au conjoint survivant.

Pour aucune raison et en aucun cas, les créanciers, successeurs légaux ou héritiers ne seront autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Art. 7. Rachat des Parts Sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions de la Loi, racheter ses propres parts sociales.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et selon les termes et conditions qui seront décidés par une assemblée générale du ou des associés.

Titre III. Assemblées Générales des Associés

Art. 8. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des associés de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises lors d'une assemblée des associés régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des associés présents et prenant part au vote.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts pourront, à tout moment, être modifiés par l'associé unique ou par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital. Les associés pourront changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 9. Vote. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société ne reconnaîtra qu'un titulaire par part; lorsqu'une part sera détenue par plus d'une personne, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part jusqu'à ce qu'une personne/entité ait été désignée comme le seul propriétaire vis-à-vis de la Société.

Art. 10. Associé unique. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique prises dans le cadre du premier paragraphe seront inscrites dans un procès-verbal ou prises par écrit.

De plus, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui seront documentés sur un procès-verbal ou établis par écrit. Néanmoins, cette dernière disposition ne sera pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Titre IV. Gérance

Art. 11. Conseil de gérance. La Société sera administrée par au moins trois (3) gérants. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés par l'assemblée générale des associés.

Les gérants sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés qui définira leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leurs mandats.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Réunions. Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou d'un gérant, au lieu indiqué dans la convocation à l'assemblée.

Une convocation écrite ou verbale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à l'assemblée. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par télex, télécopie ou par e-mail de tout gérant. Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en nommant en tant que mandataire un autre gérant par écrit ou par télégramme, télex, télécopie ou par e-mail.

Les votes pourront également être effectués par écrit ou par télex, télécopie ou par e-mail.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Les résolutions prises par écrit, approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que des résolutions votées lors des réunions des gérants.

Art. 13. Procès-verbal des réunions. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance devront être signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui présidera une telle réunion.

Des copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion devront être signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

Art. 14. Pouvoirs. Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition pour le compte et dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des associés seront de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de diriger la gestion journalière et les affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société pour une telle gestion et de telles affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des associés, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à tout comité (dont les membres n'auront pas à être gérants), délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui ne devra pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

Art. 15. Représentation. La Société sera engagée par (i) la signature conjointe de deux gérants ou (ii) la signature unique du gérant unique ou (iii) la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

Art. 16. Responsabilité. Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne seront pas personnellement responsables des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils seront responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

Titre V. Comptes

Art. 17. Exercice Social. L'année sociale commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le trente et un décembre de l'année deux mille six.

Art. 18. Comptes Annuels. Le bilan et le compte de pertes et profits seront préparés par le conseil de gérance à la fin de chaque exercice social et seront à la disposition des associés au siège social de la Société.

Les comptes annuels seront ensuite soumis à l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 19. Bénéfices, Réserves et Dividendes. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, charges et provisions, tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des associés, constituera le bénéfice net de la Société.

Chaque année, un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sera affecté au compte de la réserve légale de la Société. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde du bénéfice net sera affecté par une résolution de l'assemblée générale des associés, qui pourra décider:

- (i) de payer un dividende aux associés proportionnellement à leurs parts sociales; ou
- (ii) de l'affecter au compte report à nouveau; ou
- (iii) de le transférer à un autre compte de réserve disponible de la Société.

Nonobstant ce qui précède, les associés pourront décider, avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, de payer des dividendes intérimaires sur les excédents futurs de l'année sociale en cours, à condition que:

- (i) les comptes annuels de l'exercice social précédant aient été dûment approuvés par une résolution des associés;
- (ii) les dividendes intérimaires soient payés dans les deux (2) mois suivant l'établissement par les gérants des comptes intérimaires montrant la disponibilité de fonds suffisants pour une telle distribution.

Si les dividendes intérimaires payés excèdent le montant finalement distribuable aux associés selon l'assemblée générale annuelle, l'excès ne devra pas être comptabilisé comme un acompte sur dividende mais comme une créance immédiatement exigible de la Société envers les associés.

Les dispositions ci-dessus sont établies sans préjudice du droit de l'assemblée générale des associés de distribuer à tout moment aux associés tout bénéfice provenant des précédents exercices sociaux et reporté ou de toute somme provenant des comptes de réserve distribuable.

Titre VI. Surveillance

Art. 20. Commissaire aux comptes. La société pourra être surveillée par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes qui n'ont pas à être associés.

Le ou les commissaire(s) aux comptes, s'il en est, seront désignés par l'assemblée générale des associés qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que le terme de leur mission.

Le ou les commissaire(s) aux comptes pourront être révoqués à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des associés.

Titre VII. Dissolution - Liquidation - Divers

Art. 21. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des associés décidant la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Le décès, la suspension des droits civils, la banqueroute ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettra pas fin à l'existence de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés proportionnellement aux parts qu'ils détiennent dans la Société.

Art. 22. Divers. Tous les points non régis par ces statuts seront déterminés en conformité avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et libération

Toutes les cinq cent (500) parts sociales ont été souscrites par la Société IG LOG, S.à r.l.

Toutes les cinq cent (500) parts sociales ont été intégralement libérées par le souscripteur prénommé de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, le seul associé, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
- 2) Le nombre de gérants est fixé à quatre (4).
- 3) Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant pour une période prenant fin au 30 juin 2006:
 - Maître Pierre Metzler, avocat à la Cour, né le 28 décembre 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Maître François Brouxel, avocat à la Cour, né le 16 septembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Maître Samia Rabia, avocat à la Cour, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
 - Monsieur Michael Chidiac, chartered investment Surveyor, né le 29 juin 1966 à Bierut (Liban), demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
- 4) La société suivante est nommée commissaire aux comptes pour une période prenant fin après l'assemblée générale annuelle qui doit être tenue pour l'approbation des comptes 2006:
 - OPTIO EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL, S.à r.l., ayant son siège social au 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 97.326.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimées à deux mille six cent cinquante (2.650,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Après lecture et traduction du document faite en langue connue de la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite personne comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: S. Rabia, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, vol. 151S, fol. 58, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(003296.3/230/500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

VORTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 100.789.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000537.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PERGANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 32.371.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00184, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000541.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

TETALUX IMMOBILIERE, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 32.683.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000548.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

IKOPART 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 100.784.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000551.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

INVISTA NORTH AMERICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 34.558.900,-.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 67.095.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée de l'associé unique de la Société en date du 16 décembre 2005, que l'associé unique de la Société a nommé, avec effet immédiat, Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société.

Dès lors, les gérants de la Société nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Monsieur Craig M. Munson, né le 5 novembre 1967 en Illinois (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Jay L. Voncannon, né le 27 juillet 1965 au Texas (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Marcel Stephany, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 janvier 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00414. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000659.3/4170/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

IKOPART 1, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 88.490.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000553.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PAVILLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 90.511.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(000555.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

LA PERLE D'ORIENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7565 Mersch, 1, rue Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 84.392.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 novembre 2005.

Signature.

(000578.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

MANGROVE INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 69.503.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signature

(000556.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

IN-VISIBLE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8225 Mamer, 7, route de Dippach.

R. C. Luxembourg B 27.148.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signature

(000557.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

PIXELFARM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8225 Mamer, 7, route de Dippach.

R. C. Luxembourg B 68.139.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signature

(000559.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

MTG RADIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.795.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08905a, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Signatures.

(000598.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

MTG ELECTRONIC RETAILING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.792.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08910, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Signatures.

(000599.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 40.258.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004 du groupe ITALCEMENTI S.p.A., enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL09004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE INTERNATIONALE ITALCEMENTI (LUXEMBOURG) S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(000571.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

SCALIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 69, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 81.860.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(000563.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

ADVENT-BCS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 56.095.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(000565.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

ARITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 69, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 81.692.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(000566.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

ARTEVA EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 316.584.850,-**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 67.094.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée des associés de la Société en date du 16 décembre 2005, que les associés de la Société ont nommé, avec effet immédiat, Monsieur Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché du Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société.

Dès lors, les gérants de la Société nommés pour une durée indéterminée, sont:

- Monsieur Craig M. Munson, né le 5 novembre 1967 en Illinois (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Jay L. Voncannon, né le 27 juillet 1965 au Texas (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 4123 East 37th Street North, 67220 Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique;
- Monsieur Marcel Stephany, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 2 janvier 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00411. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(000663.3/4170/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

WALSON INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 86.543.

Constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 mars 2002, publié au Mémorial C numéro 931 du 19 juin 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.543.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire décidant la clôture de liquidation reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 décembre 2005,

enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2005, volume 914, folio 2, case 10,

- que l'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société,

- que l'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, de même y resteront consignées les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2006.

Pour extrait

B. Moutrier

Le notaire

(000773.3/272/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

STRADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 69, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 81.708.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Réviseurs d'entreprise

Signatures

(000567.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

H & S IMMO S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4742 Pétange, 81A, rue des Jardins.

R. C. Luxembourg E 1.647.

—
Rapport d'Assemblée Générale Extraordinaire

Il résulte d'un procès-verbal dressé le vingt mai deux mille cinq que:

L'assemblée générale extraordinaire réunie à la susdite date, de la société civile immobilière H & S IMMO S.C.I., constituée aux termes d'un acte sous seing privé le vingt-cinq mars mil neuf cent nonante neuf, enregistré à Capellen le douze avril mil neuf cent nonante-neuf,

dont le siège social est établi à L-4742 Pétange, rue des Jardins au numéro 81A,

a pris la décision suivante:

Elle a pris note de l'exigence émanant de l'ordre des architectes et des ingénieurs-conseils du Grand-Duché de Luxembourg, exigence demandant une précision de l'objet social de la société.

Elle a décidé d'intégrer la phrase ci-après dans l'objet social de la société, et de modifier ainsi l'article 1^{er} de ses statuts. Il faudra dorénavant lire à l'article 1^{er}, outre l'objet social tel que défini le vingt-cinq mars mil neuf cent nonante-neuf, que: «La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indé-

pendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte/ingénieurs-conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.»

Pétange, le 20 mai 2005.

Pour extrait conforme

J. Spoidenne / S. Humblet

Associé-gérant / Associé-gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(001008.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

IFIL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.964.

Le bilan consolidé de IFIL S.p.A. (naison mère de IFIL INVESTISSEMENTS S.A.) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08539, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IFIL INVESTISSEMENTS S.A.

SERVICES GENERAUX GESTION S.A.

Signatures

(000570.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2006.

HANG CHOW DUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 11, place de l'Hôtel de Ville.

R. C. Luxembourg B 28.567.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000579.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

COEBA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Bereldange.

R. C. Luxembourg B 14.630.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06798, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COEBA S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(000603.3/568/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SAFRA I.P. HOLDING Co. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 91.703.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SAFRA I.P. HOLDING CO. S.A.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Director A

représentée par M. Matthijs

Administrateur-délégué

(000643.3/1084/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DANCING DE LA PLACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 223, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 21.040.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000580.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SU-CHOW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 278, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 30.809.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000581.3/3014/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DRESDNER ANSCHUTZ MEZZINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2097 Luxembourg, 26, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 98.197.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00181, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000900.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

WPP LUXEMBOURG GAMMA FIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 108.490.

Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2006, réf. LSO-BM00170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000899.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

FINANCIERE RONDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.

R. C. Luxembourg B 19.990.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Signature.

(000677.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) EQUITY FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 101.448.

Le bilan au 30 novembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2005.

J.W. van Koeverden Brouwer.

(000585.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

REAS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 100.147.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(000583.3/322/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

OSMOSYS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 99.483.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures

(000586.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DIVERSIFIED STRATEGIES CFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.999.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2005.

J. W. van Koeverden Brouwer.

(000587.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

INDOSUEZ MANAGEMENT II, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 46.093.

Le Conseil d'administration de la société, réuni le 16 décembre 2005, a pris acte de la démission de Madame Nadine Meiller et décide de co-opter à cette date Monsieur Daniel Guillot pour la remplacer et achever son mandat.

Celui-ci prendra fin au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(000597.3/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

TILANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2269 Luxembourg, 6-8, rue Origer.
R. C. Luxembourg B 54.347.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000605.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

MTG PUBLISHING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.794.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2005.

Signatures.

(000600.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

MTG MEDIA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.793.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2005.

Signatures.

(000601.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SUBTITLING & DUBB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.801.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Signatures.

(000602.3/1369/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

PETROLVILLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 97.519.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000649.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

CGS INTERNATIONAL HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1030 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 42.570.

Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2006.

K. Ly Ang.

(003278.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

CERIX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.037.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000628.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HIRSCHMANN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 46.157.

—
Les comptes de clôture au 30 novembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08211, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(000604.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

OPTILOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 27.269.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000606.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ROSE-WIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 31.455.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000613.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ROSE-WIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 31.455.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000612.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ROSE-WIND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 31.455.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000611.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

OPTICOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 35, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 80.703.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06781, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000607.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DIAMONDS TO BUY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4396 Pontpierre, 23, Huehlgass.
R. C. Luxembourg B 86.716.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000608.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

COMPAGNIE IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 1, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 37.453.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000609.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

LOHERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 72.100.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000641.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DENTORLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 25, rue Blochausen.
R. C. Luxembourg B 48.511.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000610.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

VISUEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Hesperange, 393, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 100.106.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000614.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

AUTO IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 98.991.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000616.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HAYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.240.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000618.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HAHN HELI LUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5489 Wormeldange, 71, um Kecker.

R. C. Luxembourg B 80.592.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000620.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

FIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 89.878.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000622.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HOGWARD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 8, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 49.968.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000624.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

INGENIERIE & DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.342.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000625.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

K-TECHNOLOGIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam.
R. C. Luxembourg B 24.104.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000626.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

FREDERICK WEISS & ASSOCIATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6685 Merttert, 3A, rue du Port.
R. C. Luxembourg B 89.530.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(000627.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

CEDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9202 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Luxembourg B 92.187.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000631.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HOPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.225.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000632.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

I.C.O.E. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9773 Troine-Route, Maison 13.
R. C. Luxembourg B 104.558.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000633.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

LUXSYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 38, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 89.449.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08536, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000634.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

PERSEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.910.

L'an deux mille cinq, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PERSEO S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 61.910, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 138 du 5 mars 1998 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1.201 du 12 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Fanny Marx, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 2.000 actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social s'élevant à EUR 49.578,71 sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 3,71 (trois euros et soixante et onze cents), par réduction du pair comptable des actions existantes, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 49.578,71 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante et onze cents) à EUR 49.575,- (quarante-neuf mille cinq cent soixante-quinze euros) le montant de EUR 3,71 (trois euros et soixante et onze cents) étant affecté à une réserve indisponible.

2. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 97.000,- (quatre-vingt-dix-sept mille euros) en vue de le porter de EUR 49.575,- (quarante-neuf mille cinq cent soixante-quinze euros) à EUR 146.575,- (cent quarante-six mille cinq cent soixante-quinze euros) par la création de 3.914 (trois mille neuf cent quatorze) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement souscrites par l'actionnaire majoritaire et intégralement libérées par conversion d'une créance, certaine, liquide et immédiatement exigible d'un montant de EUR 97.000,- (quatre-vingt-dix-sept mille euros).

3. Réduction du capital social à concurrence de EUR 106.351,72 (cent six mille trois cent cinquante et un euros et soixante-douze cents), en vue de compenser les pertes s'élevant à EUR 106.351,72 (cent six mille trois cent cinquante et un euros et soixante-douze cents) telles qu'elles ressortent du bilan au 27 octobre 2005, par réduction du pair comptable des actions existantes, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 146.575,- (cent quarante-six mille cinq cent soixante-quinze euros) à EUR 40.000,- (quarante mille euros), le solde de EUR 223,28 (deux cent vingt-trois euros et vingt-huit cents) étant affecté à une réserve indisponible.

4. Fixation de la valeur nominale à EUR 6,76 (six euros et soixante-seize cents) par actions.

5. Transformation de la société anonyme de droit luxembourgeois en société à responsabilité limitée.

6. Démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction et décharge à leur accorder pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de transformation de la société en une société à responsabilité limitée.

7. Transfert du siège social et statutaire de la société de L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire à Pzza L. Da Vinci 5/2, Gênes, Italie, et adoption par la société à responsabilité limitée de la nationalité italienne, sous réserve de l'inscription de la société auprès du Registre des Entreprises («Registro Imprese») de Gênes.

8. Changement de la dénomination de la société en PERSEO, S.r.l.

9. Approbation d'une situation comptable intérimaire arrêtée au 27 octobre 2005.

10. Nomination de Madame Lucia Cavagnetto, née à Gênes, Italie, le 27 janvier 1964, domiciliée à Gênes, Italie, Via Lanfranconi 1/8 sc.B, comme gérant unique, fixation de ses pouvoirs et du terme de son mandat.

11. Refonte complète des statuts pour les mettre en concordance avec la législation italienne.

12. Délégation de pouvoirs.

13. Radiation de la société du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg dès qu'elle aura été inscrite auprès du Registre des Entreprises («Registro Imprese») de Gênes.

14. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 3,71 (trois euros et soixante et onze cents), par réduction du pair comptable des actions existantes, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 49.578,71 (quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante et onze cents) à EUR 49.575,- (quarante-neuf mille cinq cent soixante-quinze euros) le montant de EUR 3,71 (trois euros et soixante et onze cents) étant affecté à une réserve indisponible.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de EUR 97.000,- (quatre-vingt-dix-sept mille euros) en vue de le porter de EUR 49.575,- (quarante-neuf mille cinq cent soixante-quinze euros) à EUR 146.575,- (cent quarante-six mille cinq cent soixante-quinze euros) par la création de 3.914 (trois mille neuf cent quatorze) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par l'actionnaire majoritaire, ici représentée par Madame Vania Baravini, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 décembre 2005.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Les actions nouvelles ont été émises en contrepartie d'un apport en nature constitué par la conversion d'une partie de la créance que l'actionnaire majoritaire a sur la société PERSEO S.A.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 8 novembre 2005 par H.R.T. REVISION, S.à r.l., réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

Conclusion

«A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que:

1. l'apport est décrit de façon claire et précise;

2. le mode d'évaluation est approprié dans les circonstances;

3. la créance de l'actionnaire utilisée à concurrence de EUR 97.000,- est certaine, liquide et exigible et peut être utilisée pour augmenter le capital de PERSEO S.A. de ce montant pour le porter de EUR 146.575,- avant la réduction à EUR 40.000,- dans le cadre de l'opération d'assainissement décrite ci-dessus.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 106.351,72 (cent six mille trois cent cinquante et un euros et soixante-douze cents), en vue de compenser les pertes s'élevant à EUR 106.351,72 (cent six mille trois cent cinquante et un euros et soixante-douze cents) telles qu'elles ressortent du bilan au 27 octobre 2005, par réduction du pair comptable des actions existantes, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 146.575,- (cent quarante-six mille cinq cent soixante-quinze euros) à EUR 40.000,- (quarante mille euros), le solde de EUR 223,28 (deux cent vingt-trois euros et vingt-huit cents) étant affecté à une réserve indisponible.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale à EUR 6,76 (six euros et soixante-seize cents) par action.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme de droit luxembourgeois en société à responsabilité limitée.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction et de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

Septième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social et statutaire de la société de L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire à Gênes (Italie), Pzza L. Da Vinci 5/2 et de lui faire adopter la nationalité, le statut et la forme d'une société à responsabilité limitée de droit italien, le tout sous réserve de l'inscription de la société auprès du Registre des Entreprises («Registro Imprese») de Gênes.

L'Assemblée constate qu'aucun emprunt obligataire n'a été émis par la Société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec les changements envisagés.

Elle constate en outre qu'aucune part sans droit de vote n'a été émise par la Société et que la décision de changement de nationalité est prise à l'unanimité des associés existants.

Elle constate également:

- que le droit d'apport ainsi que tous les autres impôts prévus par la loi luxembourgeoise ont été dûment payés aux autorités compétentes;
- que la société a respecté toutes les dispositions fiscales prévues par la loi luxembourgeoise;
- que le transfert du siège social en Italie et le changement de nationalité de la Société n'aura en aucun cas pour effet, ni sur le plan fiscal ni sur le plan légal, la constitution d'une nouvelle société et l'Assemblée constate que cette résolution est prise en conformité avec l'article 199 de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'avec la Directive du Conseil de la CEE du 17 juillet 1969 no. 335 et les dispositions des articles 4 et 50 du DPR du 26 avril 1986, numéro 131 et toutes dispositions concernées.

Huitième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en PERSEO, S.r.l.

Neuvième résolution

L'assemblée décide d'approuver une situation comptable intérimaire de la société arrêtée au 27 octobre 2005 telle qu'elle a été rédigée par les administrateurs de la société avant la transformation de la société en société à responsabilité limitée et son transfert de siège subséquent ainsi qu'une situation comptable intérimaire de la société arrêtée au 14 décembre 2005.

Une copie de ces situations comptables, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour en faire partie intégrante.

Dixième résolution

L'assemblée décide de nommer, pour une durée indéterminée avec les pouvoirs lui conférés par les statuts, sauf révocation ou démission, Madame Lucia Cavagnetto, née à Gênes, Italie, le 27 janvier 1964, domiciliée à Gênes, Italie, Via Lanfranconi 1/8 sc.B comme gérant unique de la société.

Onzième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts pour les mettre en concordance avec la législation italienne, et de leur donner la teneur suivante:

STATUTO

Denominazione - Sede - Durata - Oggetto

Art. 1. La Società è a responsabilità limitata e si denomina PERSEO, S.r.l.

Art. 2. La società ha sede legale in Genova.

Potranno essere istituite sedi secondarie od amministrative, nonchè succursali, agenzie, rappresentanze e stabilimenti in tutto il territorio nazionale ed all'estero.

Art. 3. La durata della società è fissata fino al 31 dicembre 2050 salvo proroga o anticipato scioglimento.

Art. 4. La società ha per oggetto le seguenti attività:

l'acquisto, la costruzione o ricostruzione, la trasformazione di edifici o porzioni immobiliari ed il loro commercio, la gestione per conto proprio e la locazione degli stessi, l'acquisto, la vendita, la locazione di terreni.

La società potrà inoltre svolgere l'attività di gestione turistica, alberghiera e la ristorazione.

Per il conseguimento dell'oggetto sociale la società potrà partecipare, nella forma più opportuna, in imprese e società anche azionarie, che abbiano scopi similari allo scopo sociale.

La società potrà compiere tutte le operazioni immobiliari, mobiliari, commerciali e finanziarie atte a favorire il raggiungimento degli scopi sociali, con espressa esclusione delle operazioni di raccolta del risparmio di cui al Decreto Legislativo 1 Settembre 1993 n. 385, nonché delle operazioni ed attività previste dalla Legge 2 Gennaio 1991 n. 1, della Legge 5 Luglio 1991 n. 197 e di tutte quelle altre che risultassero vietate dalla vigente e futura legislazione.

La Società potrà assumere fidi e mutui passivi ed altre obbligazioni anche cambiarie, potrà rilasciare garanzie reali e personali in genere a favore di Istituti Bancari e/o di persone, enti e società purchè nell'interesse sociale e nei limiti di legge.

Capitale - Partecipazioni - Domicilio dei soci

Art. 5. Il capitale sociale è di Euro 40.000,- (quarantamilla euro).

Possono essere conferiti tutti gli elementi dell'attivo suscettibili di valutazione economica.

Ai soci spetta il diritto di opzione sulle partecipazioni in caso di aumento del capitale sociale da esercitarsi secondo le modalità fissate dalla relativa assemblea o comunque dall'organo competente a decidere sull'aumento di capitali.

Art. 6. Le partecipazioni dei soci sono determinate in misura proporzionale al conferimento.

Art. 7. La alienazione a titolo oneroso di tutta o parte della partecipazione, in piena proprietà o per altro diritto reale, è soggetta a prelazione dei soci con la procedura che segue:

a) l'alienante deve comunicare agli altri soci, nel domicilio risultante dal libro soci, con raccomandata postale A/R o telegramma il diritto reale e la misura di partecipazione che vuole alienare, il divisato acquirente, il corrispettivo e le modalità di pagamento e le altre condizioni della alienazione;

b) la prelazione deve esercitarsi complessivamente per l'intero offerto a pena di decadenza entro il mese successivo al ricevimento dell'offerta, spedendo un telegramma all'alienante nel domicilio risultante dall'offerta e in mancanza dal libro soci e depositando a garanzia presso la società l'intero prezzo non dilazionato. Se più sono i soci che la esercitano, tra loro si fraziona proporzionalmente alle rispettive partecipazioni già possedute.

Chi lo richieda contestualmente può esercitare la prelazione anche sulla partecipazione o parte di essa per la quale gli altri ne decadano;

c) decaduto il diritto di prelazione, il socio può procedere alla divisata alienazione non oltre i successivi due mesi.

Art. 8. Il domicilio dei soci nei rapporti con la Società è quello indicato per l'iscrizione nel libro soci.

Successive modifiche sono inopponibili se non comunicate con raccomandata postale A.R. o con telegramma.

Morte e recesso del socio

Art. 9. In caso di morte di un socio nella quota già di titolarità del defunto subentrano i suoi eredi o legatari.

Art. 10. Il socio può recedere dalla società nei casi previsti dall'art. 2473 del codice civile.

Il socio che intende recedere deve comunicare la sua intenzione all'organo amministrativo mediante lettera raccomandata spedita entro 15 (quindici) giorni dall'iscrizione nel Registro delle Imprese della decisione che lo legittima o della trascrizione della decisione nel libro soci o degli amministratori oppure dalla conoscenza del fatto che legittima il recesso del socio. A tal fine l'organo amministrativo deve tempestivamente comunicare ai soci i fatti che possono dar luogo per i soci stessi a diritto di recesso.

In detta raccomandata devono essere elencati:

a) le generalità del socio recedente;

b) il domicilio eletto dal recedente per le comunicazioni inerenti al procedimento;

c) il valore nominale delle quote di partecipazione al capitale sociale per le quali il diritto di recesso viene esercitato.

Il recesso si intende esercitato nel giorno in cui la lettera raccomandata giunge all'indirizzo della sede legale della società. Le partecipazioni per le quali è effettuato il diritto di recesso sono inalienabili.

Decisioni dei soci

Art. 11. Sono riservate alla competenza dei soci:

1) l'approvazione del bilancio e la distribuzione degli utili;

2) la nomina degli amministratori;

3) la nomina nei casi previsti dall'articolo 2477 dei sindaci e del Presidente del Collegio Sindacale;

4) le modifiche dell'atto costitutivo;

5) la decisione di compiere operazioni che comportano una sostanziale modificazione dell'oggetto sociale determinato nell'atto costitutivo o una rilevante modificazione dei diritti dei soci.

Tutte le decisioni dei soci debbono essere adottate mediante delibere assembleari nel rispetto del metodo collegiale.

Art. 12. L'Assemblea deve essere convocata dagli amministratori mediante avviso spedito ai soci e da essi ricevuto almeno otto giorni prima di quello fissato per la riunione.

L'avviso può essere redatto su qualsiasi supporto (cartaceo o magnetico) e può essere spedito con qualsiasi sistema di comunicazione (compresi il telefax e la posta elettronica). L'Assemblea può essere convocata, anche in luogo diverso dalla sede sociale, ma sempre nel territorio italiano.

La rappresentanza in assemblea deve essere conferita con delega scritta consegnata al delegato anche via telefax o via posta elettronica con firma digitale.

La presidenza dell'assemblea spetta all'Amministratore Unico, ovvero al Presidente del Consiglio di Amministrazione oppure, in caso di assenza dei predetti soggetti, all'amministratore più anziano di età. In via residuale si applica l'articolo 2479 bis comma 4 del codice civile.

Possono intervenire in Assemblea tutti coloro che risultano iscritti nel libro dei soci.

L'assemblea si costituisce e delibera validamente con il voto favorevole di tanti soci che rappresentano almeno la metà del capitale sociale. Restano comunque salve le altre disposizioni di legge che per particolari decisioni richiedono diverse specifiche maggioranze più elevate.

Amministrazione e rappresentanza

Art. 13. La società è amministrata da:

a) un Amministratore Unico;

b) più amministratori operanti, a seconda di quanto deciso dai soci in sede di nomina, con metodo disgiuntivo e/o congiuntivo, fermo restando che la redazione del progetto di bilancio e dei progetti di fusione o scissione nonché le decisioni di aumento di capitale se attribuite ai sensi dell'art. 2481 codice civile sono in ogni caso di competenza degli amministratori e da decidersi con metodo collegiale;

c) un Consiglio di Amministrazione composto da tre a sette membri, operante con metodo collegiale.

La nomina degli amministratori e la scelta del sistema di amministrazione compete ai soci ai sensi dell'art. 2479 c.c.

L'amministrazione della società può essere affidata anche a soggetti non soci.

Non possono essere nominati amministratori e se nominati decadono dall'ufficio coloro che si trovano nelle condizioni previste dall'art. 2382 c.c.

Gli Amministratori durano in carica per un triennio, ovvero fino a revoca o dimissioni a seconda di quanto di volta in volta stabiliscono i soci. Gli amministratori sono rieleggibili.

All'organo amministrativo sono conferiti tutti i poteri più ampi per l'amministrazione della società, esclusi quelli che per legge spettano ai soci.

Agli amministratori spetta il rimborso delle spese sostenute per ragioni del loro ufficio.

I soci possono assegnare agli amministratori una indennità annuale in misura fissa, ovvero un compenso proporzionale agli utili netti di esercizio, nonché determinare una indennità per la cessazione della carica e deliberare l'accantonamento per il relativo fondo con modalità stabilite con decisione dei soci.

Art. 14. Il Consiglio di Amministrazione, se non hanno provveduto i soci, elegge nel suo seno il Presidente e può delegare proprie attribuzioni ad uno o più consiglieri anche disgiuntamente, entro i limiti che non possono superare quelli dell'articolo 2381 c.c.

Il Consiglio si riunisce nella sede sociale o altrove purchè in Italia, quando il Presidente lo giudichi necessario ovvero su domanda presentata da oltre la metà dei suoi membri o, se nominato, dal collegio sindacale.

Il Consiglio viene convocato dal Presidente con avviso da spedirsi almeno 8 (otto) giorni prima dell'adunanza a ciascun amministratore, nonché ai sindaci se nominati, e nei casi di urgenza, almeno 3 (tre) giorni prima. L'avviso può essere redatto su qualsiasi supporto (cartaceo o magnetico) e può essere spedito con qualsiasi sistema di comunicazione (compresi il telefax e la posta elettronica).

Per la validità delle deliberazioni del Consiglio si richiede la presenza della maggioranza dei suoi membri in carica.

Le deliberazioni sono prese a maggioranza assoluta di voti dei presenti.

Il voto non può essere dato per rappresentanza.

Art. 15. La rappresentanza della società nei confronti dei terzi ed in giudizio e la firma sociale spettano all'Amministratore Unico ovvero al Presidente del Consiglio di Amministrazione e a ciascun amministratore con poteri delegati ai sensi del precedente articolo 14 nei limiti della delega, ovvero agli amministratori in via disgiunta e/o congiunta secondo quanto stabilito in sede di nomina.

L'Organo Amministrativo può nominare procuratori alle liti ovvero procuratori per determinati atti ed operazioni o categorie di atti ed operazioni.

Collegio sindacale

Art. 16. Nei casi di legge e comunque ove nominato, il Collegio Sindacale sarà composto di tre membri effettivi e due supplenti i quali durano in carica un triennio e sono rieleggibili. Essi devono tutti essere iscritti nel registro dei revisori contabili istituito presso il Ministero di Giustizia.

Il Collegio sindacale avrà anche funzioni di controllo contabile sulla società.

I soci che nominano i Sindaci ed il Presidente del Collegio Sindacale determinano il compenso loro spettante.

Il collegio sindacale viene convocato dal presidente con avviso da spedirsi almeno otto giorni prima dell'adunanza a ciascun sindaco e, nei casi di urgenza, almeno tre giorni prima. L'avviso può essere redatto su qualsiasi supporto (cartaceo o magnetico) e può essere spedito con qualsiasi mezzo di comunicazione (compresi il telefax e la posta elettronica).

Esercizi sociali e bilancio - Ripartizione utili

Art. 17. Gli esercizi sociali si chiudono il 31 dicembre di ogni anno.

Alla fine di ogni esercizio, l'organo amministrativo procede entro i termini e con l'osservanza delle disposizioni di legge alla redazione del bilancio di esercizio.

Questo ultimo deve essere presentato ai soci entro centoventi giorni dalla chiusura dell'esercizio sociale, salva la possibilità di un maggior termine nei limiti ed alle condizioni previsti dal secondo comma dell'articolo 2364 codice civile.

Art. 18. Dagli utili netti risultanti dal bilancio annuale verrà detratto il 5% (cinque per cento) da destinarsi alla riserva legale ed il residuo 95% (novantacinque per cento), previa decisione dei soci, sarà ripartito tra i soci proporzionalmente alle quote sottoscritte ovvero devoluto in tutto od in parte alla costituzione di un fondo di riserva straordinario o ad altre destinazioni.

Scioglimento della società' - Clausola arbitrare - Rinvio alla legge

Art. 19. La società si scioglie nei casi e con i modi previsti dalla legge.

Art. 20. Qualunque controversia (fatta eccezione per quelle nelle quali la legge richiede l'intervento obbligatorio del pubblico ministero) sorga tra i soci o tra i soci e la società, l'organo amministrativo, il collegio sindacale o l'organo di liquidazione o i membri di tali organi, ancorchè solo tra alcuni di tali soggetti od organi, in dipendenza di affari sociali e della interpretazione o esecuzione del presente statuto e che possa formare oggetto di compromesso è deferita al giudizio di un Arbitro che giudica ritualmente secondo diritto.

L'Arbitro è nominato dal Presidente del Collegio dei Ragionieri Commercialisti di Genova.

Art. 21. Per quanto non previsto dal presente statuto si applicano le norme di legge tempo per tempo vigenti in materia.

Douzième résolution

L'assemblée décide de conférer à Madame Lucia Cavagnetto, domiciliée à Gênes, Italie, Via Lanfranconi 1/8 sc.B, tous pouvoirs en vue d'accomplir toutes les formalités nécessaires et d'entreprendre toutes les démarches qui seront requises par les autorités italiennes en vue d'obtenir l'approbation des résolutions prises ci-avant et, en général, de signer tous documents et d'entreprendre quelconque démarche que les autorités compétentes pourront requérir en relation à l'application des résolutions prises ci-avant, en ce compris, le cas échéant, les modifications qui pourraient être apportées aux statuts de la société.

En outre, Madame Lucia Cavagnetto, domiciliée à Gênes, Italie, Via Lanfranconi 1/8 sc.B est autorisée à entreprendre toute procédure nécessaire et à exécuter et à fournir tout document nécessaire à l'«Agenzia Delle Entrate» et au Registre de Commerce et des Sociétés de Gênes, ainsi qu'au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg et généralement toute administration qui pourrait être concernée, afin d'assurer, d'une part, la continuation de la société en tant que société de droit italien et d'autre part la cessation de la société en tant que société de droit luxembourgeois.

Tous pouvoirs sont en outre conférés au porteur d'une expédition des présentes à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société en Italie auprès du Registre des Entreprises («Registro Imprese») de Gênes.

Tous documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg pourront, pendant une période de cinq ans, être obtenus à son ancien siège social à Luxembourg.

Treizième résolution

L'assemblée décide de soumettre les huitième, neuvième et dixième, onzième et douzième résolutions prises ci-avant à la condition résolutoire du refus du transfert du siège social de la société et de son inscription en Italie auprès du Registre des Entreprises («Registro Imprese») de Gênes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. M. Tonelli, V. Baravini, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 décembre 2005, vol. 434, fol. 41, case 9. – Reçu 370 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 décembre 2005.

H. Hellinckx.

(003450.3/242/318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2006.

VALUE FINDER S.A., Société Anonyme, (anc. SYPA HOLDING S.A.).

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 66.981.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000635.3/578/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

EUROPISCINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 97, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 93.962.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 décembre 2005.

Signature.

(000636.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

COMPAGNIE INGENIERIE FINANCIERE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 45.031.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000637.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

INCAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 56.827.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000638.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ANOI ESTATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 85.296.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000639.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SPLENDIDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 57.538.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000645.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DUMBARTON ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 86.081.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07416, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000646.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

PROJECT DEVELOPMENT & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 86.074.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000642.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SERVIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 80.516.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000654.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

BELGRAVIA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.943.

Le bilan au 19 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000657.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

FIDUCIAIRE CENTRA FIDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 39.844.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000658.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

HEPOLUX S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 38.064.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2005.

Signature.

(000660.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

MEURSAULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 60.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Signature.

(000661.3/766/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SICAV PLACEURO (CONSEIL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.

R. C. Luxembourg B 31.055.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Signature.

(000682.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

JAMIWERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7415 Brouch (Mersch), 3, Mandelbaach.
R. C. Luxembourg B 60.939.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL06886a, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(000662.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ROMY & GUY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 40, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 25.689.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL06828a, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(000665.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

ARC MINING & INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 94.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 décembre 2005, réf. LSO-BL09363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(000684.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

AEROTRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 28.091.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08730, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(000695.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

SERRURERIE KLENGE JANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9173 Michelbouch, 13, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 99.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08734, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour la gérance

Signature

(000702.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

LUANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 97.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08735, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour la gérance

Signature

(000699.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

TENOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.581.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Signature

Un mandataire

(000716.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DALCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 63.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05686, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour DALCO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(000757.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

DALCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 63.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05685, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

Pour DALCO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(000756.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2006.
